

Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Apiculteurs sans frontières » Fragnes-La Loyère, le 26 mars 2017

1 - Adhérents présents :

- Association pour la Promotion des Arts représentée par son président, Christian MARTINET (71)
- Monsieur Ibrahim BATHILY de Virey-le-Grand (71)
- Madame Sophie BERTON de Fontvieille(13)
- Monsieur Gilbert BONTEMPS de Boyer (71)
- Monsieur Joël CHATEAU de Saint Martin en Bresse (71)
- Monsieur Philippe FOURNIER de Gergy, Maire de Gergy (71)
- Madame Violaine GILLET, conseillère départementale du canton de Gergy(71)
- Monsieur Pierre JACQUIN de Saint Rémy (71)
- Monsieur Vincent PARISOT de Saint-Marcel (71)
- Monsieur Jacques PAROUTY de Sergeac (24)
- Madame Maïa PERROUD de Vignieu (38) et son époux Jean-Noël
- Monsieur Marc PIARD de Pontoux , Président du GDSA (71)
- Madame Séverine REMOND de Champforgeuil (71)
- Monsieur André ROMET, d'Apprieu (38)
- Monsieur Yves RONDELET, de Fragnes-La Loyère, Président d'APISF (71)
- Monsieur Mémur SALI, de Chalon sur Saône (71)
- Monsieur Michel SECOND de Montrottier (69)
- Monsieur Sébastien SERRA de Goussainville (95)
- Monsieur Michel TARGE de Saint-Marcel (71) et son épouse Suzanne
- Monsieur Jean-Pierre VADROT de Chalon sur Saône (71)
- Monsieur Patrice VERNET de Morestel (38)
- Monsieur Max WESTBY de Sully (71)

2 – Pouvoirs :

- Monsieur Patrick CHAGNARD de Gergy (71) à Yves RONDELET
- Monsieur Michel PERIGAULT d'Argentan (61) à Fernand DURAND
- Monsieur Fernand DURAND de Saint-Georges-de-Reneins (69) à Yves RONDELET

Soit 24 votants

3 – Adhérents ou sympathisants excusés :

- Madame Yacine YVRARD , notre vice-présidente, de Bourgoin Jallieu (38)
- Mademoiselle Samira AALI de Chalon-sur-Saône
- Monsieur Maurice AUBLANC de Paray-le-Monial (71)
- Monsieur Edouard BALLOT de Pais (75)
- Monsieur Joseph BARALE de Grateloup (47)
- Monsieur Gérard BATY de Soual (81)
- Mademoiselle Camille BAYLE de l'Isle-d'Abeau (38)
- Monsieur Jean-Luc BELIN de Cluny (71)
- Monsieur Alexis BELORGEY de Saint-Loup Géanges (71)
- Monsieur Laurent BELVAL de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur Hervé BERTHOT de La frette (71)
- Monsieur Paul BONNAFE de Carpentras (84)
- Madame Anne-Laure BONTEMPS de Hornoy-le-Bourg (80)
- Monsieur François BOUDISSEAU de Villorceau (45)
- Monsieur Roland BOURROU de
- Madame Françoise BRICOUT de Montreuil (93)
- Madame Florence CHABAS de Virey-le-Grand (71)
- Monsieur Thierry CHABAS de Virey-le-Grand (71)
- Monsieur Patrick CHAGNARD de Gergy (71)
- Monsieur Christian CHOUVENC de Allerey-sur-Saône (71)
- Monsieur Pierre COCHET d'Avenas (69)
- Madame Amélie COHEN de Villiers sur Marne (94)
- Louis COLLET de Boisgervilly (35)
- Monsieur Zéphirin DAKUYO du Burkina-Faso
- Madame Lucille DEFAUT de Sartrouville (78)
- Monsieur Sébastien DEMONET de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur Martin DERNICOURT de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur Jean-Paul DICONNE, Conseiller départemental du canton de Gergy(71)
- Monsieur Raphaël DORSMAN de La chapelle-sur-Furieuse (39)
- Madame Lucette DUFOUR Présidente des Ruchers du Périgord
- Monsieur Hervé DUMAINE de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur Fernand DURAND de Saint-Georges-de-Reneins (69)
- Monsieur Jean-Jacques FASQUEL de Paris (75)
- Monsieur Bernard FAURE de Lanester (56)
- Docteur Philippe FINAS de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur François FLECHIER de Bréville (16)
- Monsieur Michel GENIX de Fontaines (71)
- Monsieur Pascal GERBET de Fontaines (71)
- Mademoiselle Marion GIOUSE de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur Jean-Louis GRETHEN du Sénégal
- Monsieur Philippe GRIVET de Vesoul (70)
- Madame Angélique HUGUIN de Vadelaincourt (55)

- Monsieur Sylvain INVERNIZZI d' Ouroux sur Saône (71)
- Madame Céline JACQUIN de Montpellier (34)
- Madame Chantal JACQUIN de Saint-Rémy (71)
- Monsieur Pierre-Emmanuel JOUANNEAU de Maison Laffitte (78)
- Madame Marie-Jo LOPINSKI de Boyer (71)
- Docteur François LOTTEAU de Rully (71)
- Monsieur Guy MACRON de Leversines (60)
- Monsieur Jean-Pierre MARTIN de Marmagne (18)
- Monsieur Pascal NICOLLE d' Ecuelles (71)
- Monsieur Jérôme ODIER de Montpellier (34)
- Monsieur Éric PAGE de Phnom Penh
- Monsieur David PAGET de Virey-le-Grand (71)
- Monsieur Jean-Marc RENEVIER de Saint-Antoine l'Abbaye (38)
- Monsieur Dominique REYNES du Burkina-Faso
- Monsieur Stéphane ROGIER
- Madame Maud RONDELET de Saint-Bonnet-de-Joux (71)
- Monsieur Roland RONDELET de Villiers le bacle (91)
- Monsieur Romain ROUX de Chalon-sur-Saône (71)
- Monsieur Blaise SANON du Burkina-Faso
- Monsieur Moussa SOW du Sénégal
- Monsieur Michel TARDIEU de Clavières (15)
- Madame Claire TERRAZ de Yutz (57)
- Monsieur Antoine THOMAS de Fontaines (71)
- Monsieur Sébastien VERON de Montmirail (51)
- Madame Jenny WESTBY de Sully (71)
- Monsieur Romain YVRARD de Prague (Tchéquie)
- Monsieur Markus ZWAHLEN de la Truchère (71)
- Madame Sonja ZWAHLEN de la Truchère (71)

4- Personnalités invitées présentes :

- Madame Cécile UNTERMAIER, député (71)
- Madame Violaine GILLET, conseillère départementale du canton de Gergy (71)
- Monsieur Alain GAUDRAY, Maire de Fragnes –La Loyère(71)
- Monsieur Philippe FOURNIER, Maire de Gergy
- Madame Marie RABUT, conseillère municipale, représentante de Didier RETY, Maire de Sassenay
- Madame Véronique FILLEULE, conseillère municipale représentante du Maire de Crissey (71)

4 – Personnalités invitées excusées :

- Monsieur Robert YVRARD, notre président d'honneur, de Bourgoin-Jallieu (38)
- Monsieur Jean-Paul DICONNE, Conseiller départemental du canton de Gergy (71)
- Fulgence KONE , Maire adjoint de Banfora
- Jan Zan KONE, pharmacien de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso

COMPTE RENDU

De 9h00 à 10h00, accueil des élus, des présidents d'associations partenaires, des adhérents et des sympathisants par le Président. Signature de la feuille de présence et Apiculteurs sans frontières offre le café, les croissants et pains au chocolat. Le trésorier encaisse quelques adhésions alors que notre webmestre prépare son matériel pour la découverte du site.

L'assemblée générale est ouverte à 10 h 05 sous la présidence d'Yves RONDELET le 26 mars 2017 à Fragnes- La Loyère, petite commune au nord de Chalon-sur-Saône.

Le président remercie tous les adhérents présents et souhaite la bienvenue à nos invités :

1. à Madame la députée Cécile UNTERMAIER, qui a tenu à marquer de sa présence cette assemblée générale.
2. à Madame Violaine GILLET, Conseillère départementale de Saône et Loire pour le canton de Gergy et adhérente à notre association.
3. à Monsieur Alain GAUDRAY, Maire de Fragnes qui arrivera dans quelques instants
4. à Monsieur Philippe FOURNIER, Maire de Gergy et adhérent à notre association,
5. à Madame Marie RABUT, conseillère municipale représentant le Maire de Sassenay
6. à Madame Véronique FILLEULE représentant le Maire de Crissey.
7. Aux différents représentants d'associations partenaires...

Cette assemblée générale se déroulera suivant trois thèmes :

- La tenue de l'assemblée générale ordinaire ce matin pour clôturer l'année 2016
- Les 25 bougies de l'association
- L'inauguration du site

Nous allons modifier un petit peu ce programme pour permettre à Madame la députée d'inaugurer le site ce matin, mais avant cela, je lui passe la parole.



« Merci Monsieur le Président. Merci d'avoir bouleversé votre organisation afin de me permettre d'inaugurer votre site internet ce matin, mais il était important pour moi d'être ici, avec vous.

Je connais un peu vos problèmes, liés à l'apiculture et en particuliers, ce que vous vivez quotidiennement avec l'usage des pesticides en agriculture ; la situation n'est pas satisfaisante. Certes, dans le Grenelle de l'Environnement mis en place par le gouvernement, des décisions utiles ont été prises. Il y a tous les jours des constats de destruction de ruches, et la justice ne suit pas toujours.

La loi du 8 août 2016 sur la biodiversité a été votée, et c'est une loi importante pour assurer les transitions écologiques. On souhaite interdire les néonicotinoïdes, mais ce n'est pas simple. Le combat doit s'intensifier dans tous les sens du terme, à la fois au niveau de la volonté politique, mais aussi sur le terrain. Il faut que chacun prenne ses responsabilités pour que l'on prenne bien conscience que la santé des habitants passe aussi par la santé des abeilles. On sait que l'abeille est un pilier essentiel pour la diversité de notre

alimentation. Il faut parler dans les hautes sphères de ce problème. Mais, je reste convaincu qu'il faut plus de pouvoir aux législateurs, et le faire par la transparence. Le citoyen attend des lois justes. Mais celles-ci ne peuvent l'être que si le législateur accepte de ne pas être juge et parti. Il faut avoir le courage de se dire, si on n'a pas le regard neuf et neutre, de se retirer du vote. Personnellement, je ressens au Parlement une motivation forte pour tout ce qui a trait avec la transition écologique.

Il y a aussi l'utilité d'interdire le gauchisme. L'engagement actuel n'est pas assez fort. Le principe de précaution est implanté lorsqu'il y a un risque établi. Mais il nous faut aller plus loin. Il nous faut prendre des mesures pour interdire la prise de risque, aussi minime fut-il. Là aussi, il y a une volonté forte à l'Assemblée Nationale. Il faut rappeler tous ensemble, que l'abeille doit être protégée.

Il nous faut aussi mettre en place des lois plus vite et plus efficace. Un parlement plus fort serait une bonne chose. Voter des lois, c'est bien ; mais si on pouvait assurer un suivi de l'application de la loi serait tellement mieux. Nous avons donc besoin d'une harmonisation importante à mes yeux, afin de mieux protéger les produits de la ruche, le miel...mais aussi le pollen, la gelée royale. C'est difficile de lutter contre les lobbies qui sont de partout ; c'est la difficulté du pouvoir. Mais si on considère les déclarations de terrain, on doit changer. Il y a une exigence du citoyen qui veut que le politique arrive à avoir raison de l'opacité. C'est pourquoi, il faut garder espoir d'obtenir cette volonté de clarté voulue par tous. Cette volonté de clarté passe immanquablement par la transparence.

Vous m'avez invité pour inaugurer votre site internet. Et un site internet, c'est déjà vouloir faire de la transparence. Je vous remercie de votre attention ».

Discours chaudement applaudi par l'assemblée.



Madame la députée est interpellée par Patrice VERNET qui lui pose la question suivante : Nous sommes apiculteurs et nous devons jouer la transparence sur nos produits, ce qui est normal. Mais comment doit-on faire pour jouer la transparence lorsqu'on produit du pollen et qu'il est impossible de savoir où se trouvent les cultures OGM ? La transparence n'est possible que si tout le monde joue le jeu.

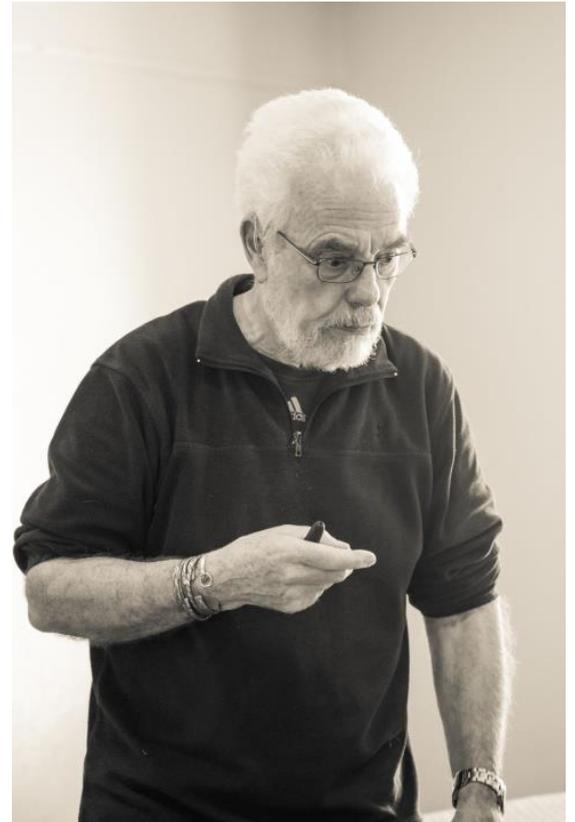
« Il est tout à fait anormal que vous vous trouviez dans cette situation. J'ai parlé de la transparence et de la lutte contre l'opacité. Vous me donnez là un argument supplémentaire pour combattre cette opacité dans laquelle certains veulent nous enfermer. Voilà pourquoi je milite pour un Parlement plus fort avec plus de pouvoir. Des lois justes pour tout le monde mais avec un suivi sur l'application de la Loi. »



La parole est donnée à notre ami webmestre, Max WESTBY qui va nous faire une petite introduction sur la naissance du site internet d'Apiculteurs sans frontières. Il s'agit d'une présentation originale, établissant un parallèle entre la naissance d'une abeille qui se réalise en 21 jours et la naissance de notre site qui a pris 25 ans. De nombreuses photos, toutes plus jolies les unes que les autres étaient cette comparaison accompagnée d'un petit texte, comme illustré sur la gauche. Puis il est demandé à Madame la députée d'inaugurer le site internet d'Apiculteurs sans

frontières, non pas en coupant le ruban de l'ordinateur mais en appuyant sur le bouton qui lance une vidéo sur l'envol d'un essaim qui représente l'envol des membres de notre association vers le net, (une vidéo de qualité professionnelle) que je trouve dommage qu'elle ait été vue par si peu de personnes. Il y a un proverbe français qui dit « les absents ont toujours tort », mais ils pourront se rattraper en consultant le site :

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse. Pour réaliser ce compte-rendu, j'ai téléphoné à notre webmestre préféré, et je lui ai demandé s'il était possible d'incorporer cette vidéo à notre site. Max m'a répondu que tout était possible, mais qu'il y était opposé car cette vidéo de 250 Mégaoctets ralentirait considérablement le site pour les personnes qui ne disposeraient pas d'une excellente connexion. Par contre, il a émis l'idée de publier cela sur « You Tube », en créant une chaîne « Apiculteurs sans frontières » où il pourrait mettre des tas de vidéos. Vous n'êtes pas sans savoir que You Tube, c'est le site vidéo le plus consulté au monde par nos enfants et nos adolescents. Vous imaginez, Apiculteurs sans frontières peut être connu par les enfants et les ados avant les adultes. Je ne sais pas si chacun de nous est conscient de la chance que nous avons de posséder un tel adhérent. Notre photographe Jean-Noël a su capter cela dans cette magnifique photo reproduite à droite. En effet, pour obtenir une très belle photo, il faut l'œil du photographe mais aussi que le sujet dégage une émotion forte. Qui oserait prétendre que nous n'avons pas les deux conditions avec cette photo ? Alors un grand merci à Jean-Noël et grand merci à Max. Je referme la parenthèse.



Quelle concentration! Quelle implication !

La parole est ensuite donnée à Madame Violaine GILLET, Conseillère départementale Saône et Loire pour le canton de Gergy.

« Je vous remercie Monsieur le Président. Il est difficile pour moi de rajouter quelque chose au discours du député. Néanmoins, en tant que conseillère départementale pour le canton de Gergy, je note avec satisfaction la bonne implantation d'Apiculteurs sans Frontières dans notre canton. Jean-Paul DICONNE m'a prié de l'excuser car retenu par une autre obligation est comme chacun sait Maire de la commune d'Allerey sur Saône. Je note la présence du Maire de Gergy, Monsieur Alain FOURNIER, mais vous avez aussi les maires des communes de Sassenay et de Crissey qui sont représentés par des membres de leurs conseils municipaux respectifs. Finalement, je constate avec un grand plaisir un axe de développement de Crissey à Allerey sur Saône en passant par Fragnes-La Loyère et Gergy. C'est une ouverture sur le nord de Chalon-sur-Saône qui s'enracine sur le terrain, et je ne peux que m'en réjouir. Je vous remercie de votre attention. »

Le président de séance reprend la parole et explique qu'il va faire comme à son habitude, il va traiter à la fois le rapport moral du président et le rapport d'activités. C'est plus simple et cela évite des redites inutiles.

Voici le discours du Président :



Le rapport moral et d'activités du Président

On va clôturer aujourd'hui l'année 2016, sachant que notre dernière assemblée générale s'est tenue à Gergy, il y a un peu plus de quatre mois.

L'année 2016 a été intéressante ; à la fois catastrophique pour nos abeilles et constructive pour Apiculteurs sans frontières. Catastrophique pour les abeilles, c'est l'avis de tous les apiculteurs, de toutes régions, je ne vais pas m'étendre sur le sujet, c'est un fait reconnu par tous. Constructive pour APISF par **son enracinement sur le terrain**, comme l'a fait remarquer Madame la Conseillère dans son discours, mais aussi quant au nombre d'adhérents. On a toujours eu beaucoup de soutiens, de sympathisants, mais là, il s'agit des effectifs cotisants. On est en très forte progression.

De 9 adhésions en 2014, nous sommes passés à 18 en 2015 (c'est-à-dire que nous avons doublé le nombre de cotisations) et nous avons terminé 2016 avec 40 adhérents. Aujourd'hui, nous avons avec les cotisations encaissées ce matin 42

cotisations payées pour 2017, et même une pour 2018... et 2017 est loin d'être terminé. De plus, l'apport de l'ouverture d'APISF vers le net ouvre des espoirs les plus fous. C'est très bien, je m'en réjouis car il faut être nombreux pour que notre association vive...et qu'elle puisse répondre aux conséquences de son existence sur le net.

Cette création du site nous a obligé de **revisiter l'ensemble des archives**, un travail colossal difficilement imaginable qui a exigé de relire tous les projets, les comptes rendus de mission, les courriers aussi (les demandes des apiculteurs comme celles des attachés de coopération), les missions d'étude, mais aussi les missions d'évaluation et de suivi sur le terrain, les dépenses concordantes également ; bref, tout a été passé au peigne fin et nous avons transmis cela à Max qui nous l'a mis en lumière. Nous verrons cela en détail cet après-midi.

En faisant ce travail, on a retrouvé des éléments importants, et ceci m'a interpellé car beaucoup d'éléments prêtent à réflexion. En effet, le dernier diplôme que j'ai obtenu est un DU (Diplôme universitaire spécialité action humanitaire en médecine). Cela peut servir quand on est amené à écrire des projets de coopération.

Une partie de ces archives n'a pas été mise sur le site, non pas pour l'occulter mais :

- pour étudier tout cela,
- pour corriger des erreurs,
- pour inciter à valoriser cette expérience,
- pour alimenter la réflexion collective.

C'est pourquoi, je peux vous annoncer qu'un travail de fond sera effectué sur ces archives-là.

Nous avons recontacté pratiquement tous les anciens adhérents, à quatre ou cinq près, vérifiant les adresses postales, les téléphones et les adresses électroniques. Ce rétablissement du contact permet la possibilité du prolongement de nos actions passées.

L'enracinement de nos valeurs actuelles conduit au **partage**. Nous le pratiquons depuis fort longtemps avec les apiculteurs ou les apprentis-apiculteurs au Burkina-Faso ou au Sénégal. Il y a un réel besoin de progresser ; on a partagé avec les villageois ou les apiculteurs et on en a retiré un bénéfice moral et d'utiles informations.

Apiculteurs sans frontières a beaucoup donné, mais nous ne pouvons ignorer le fait que c'est très intéressant de recevoir. On peut véritablement parler de **partage réciproque**.

Il faut aussi **partager ici et maintenant, entre nous**, avec tous ceux qui nous rejoignent. Beaucoup sont des amis des abeilles motivés, pas nécessairement apiculteurs. D'où l'idée de la création des ruchers pédagogiques partagés. Chacun pourra bénéficier de conseils d'apiculteurs chevronnés. Les amis des abeilles pourront s'initier à l'apiculture, se trouveront dégagés de la contrainte « où poser ma ruche ? », et bien d'autres avantages. D'ailleurs, qu'il me soit permis de remercier Jean-Pierre, Michel et Mémur en particulier, qui ont sérieusement mis la main sur le terrain pour rendre ce rucher de Sassenay abordable par le plus grand nombre.

Il faut aussi parler du **partage de l'espace**. Les élus, ici présents ou représentés, ont tous la préoccupation de réserver des espaces à la biodiversité, et dont bénéficieront en premier les abeilles.

C'est le but de notre démarche avec les collectivités amies des abeilles. Nous n'allons pas nous plaindre que nos élus ont ce souci de préserver l'abeille, de créer des zones protégées. Il y a là une prise de conscience du monde politique que pour faciliter la survie de l'humanité, l'abeille doit survivre. On partage avec les abeilles mais aussi avec les générations futures. On ne va pas tout bétonner. Garder des zones où règne la Nature, c'est bon pour nos enfants, nos petits-enfants. La survie de l'homme passe par là.

L'enracinement de nos valeurs passe par l'enracinement de nos compétences. C'est pourquoi, je partage complètement l'optimisme de Madame la députée. Je vous remercie de votre attention.

Ce rapport est passé au vote. Adopté à l'unanimité des 24 votants.

Le rapport financier du trésorier

Le trésorier présente les comptes. Les recettes s'élèvent pour 2016 à la somme de 1 283,10 € pour un total de dépenses de 364,14 € soit un résultat de 2016 positif de 918,96 €. Nous avons de disponible au premier janvier 2016 la somme de 5 852,09 €.

Notons que parmi les dépenses, il y a les frais de la création du site. Nous avons voté lors de l'assemblée générale 2015 une autorisation de dépenses pour l'achat de logiciel d'environ 75 € ; la dépense réelle est de 75,95 €. Concernant l'abonnement du nom de domaine, cette même assemblée avait autorisée la dépense prévue aux environs de 50 €. La bonne surprise, c'est que Max a déjà un nom de domaine déposé et de ce fait, nous avons obtenu l'abonnement à moins de 10 €, grâce à Max. Le rapprochement bancaire étant égal à zéro, nous



Qui n'est pas d'accord avec mon bilan financier ?

disposons donc de la somme de 5 852,09 + 918,96 soit la somme de 6 771,05€ de disponible au 31 décembre 2016.

Le budget financier est voté à l'unanimité des votants.

Les projets en Afrique

Au Sénégal

Apiculteurs sans frontières souhaite réaliser une action à Rufisque au Sénégal. Cette action est à l'étude : sur un site vacant à proximité de Dakar, le groupe VICAT possède du terrain, par l'intermédiaire de sa filiale sénégalaise, la SOCOCIM. Or, il y a très peu d'endroits pour poser des ruches dans ce secteur très urbanisé. Le but est d'utiliser cette importante ressource foncière pour y créer trois ruchers.

1. Un rucher à très court terme à destination des ouvriers de la SOCOCIM, en privilégiant ceux qui en ont le plus besoin. Ce rucher sera un peu comme nos ruchers pédagogiques partagés tel qu'on le conçoit en France. Il aura le mérite de :
 - a. Permettre de retrouver les racines familiales par l'intermédiaire de la pratique de l'apiculture
 - b. Des volontaires pourraient y installer deux ou trois ruches
 - c. Piloter l'implantation même des ruches
 - d. Assurer l'initiation et la formation à une apiculture améliorée
 - e. Vulgariser l'apiculture auprès d'un public qui peut promouvoir l'image de l'abeille.
2. Un rucher à moyen terme qui serait destiné à la poursuite de l'expérience avec l'association ADE (Avenir de l'enfant) dirigée par son Président, adhérent à APISF, Monsieur Moussa SOW.
<http://fr.allafrica.com/stories/200202050373.html> Pour ce faire, il y a une nécessité d'intervenir avec des formateurs qui ont non seulement des connaissances apicoles, mais aussi des compétences pédagogiques confirmées. Un enseignement donné en Wolof serait très certainement mieux compris. On pourrait faire appel à quelqu'un de compétent sur place, des gens du cru, avec une petite préférence pour une femme. Il ne s'agit pas là d'être sexiste, mais de tenir compte qu'en Afrique, les valeurs ne sont pas les mêmes que chez nous... En résumé, ce rucher nécessitera plus que partout ailleurs, une communication étroite sur le terrain entre les différents acteurs ; l'entreprise SOCOCIM, l'association partenaire ADE, APISF...
3. Un rucher expérimental à long terme qui serait un rucher aux perspectives technologiques et scientifiques, en relation avec les universités de Dakar et de Saint-Louis. Ce rucher servirait :
 - a. à piloter des études et des expérimentations sur des thèmes qui préoccupent les apiculteurs sénégalais ou / et les autorités sénégalaises.
 - b. On sait que le varroa est présent, mais c'est moins catastrophique que dans d'autres pays en Afrique.
 - c. L'abeille adansoni s'épouille, non pas par coquetterie mais par utilité ; on expérimente du côté de Tambacounda le plateau grillagé. Le problème est qu'il y a du couvain toute l'année, et que les apiculteurs sénégalais n'utilisent pas les languettes car beaucoup trop onéreuses. De plus, c'est une race qui a tendance à désertier facilement son nid. Marc PIARD, Président du GDSA71 propose le piégeage par des cadres avec de la cire à mâles. On sait en effet, que ces cellules sont 7 fois plus parasitées que celle des ouvrières. C'est de la manutention, mais le coût est modique.

- d. On pourrait faire une étude comparative entre les différents types de ruches utilisés en Afrique, et notamment la ruche VAUTHIER (plus connue sous le nom de ruche béton) qui comme toutes les autres, à ses avantages et ses inconvénients. En effet, la ruche en bois, brûle, se fait manger par les termites, ça se vole, etc. La ruche béton a des inconvénients thermiques et de condensation. Le fait de rajouter au béton de la terre locale améliore considérablement cet état de fait. C'est beaucoup plus isolant et cela supprime la condensation. En tous cas, les apiculteurs sont intéressés.
- e. Une vigilance pour les plantes pourrait aussi être sujet à étude
- f. La ruche connectée avec label-Abeille, est une autre piste à creuser. <https://www.label-abeille.org/fr/>

Voilà pour ce qui est en préparation. Et vous pourrez vous tenir informés de l'évolution de ce projet en vous connectant sur le site que nous allons nous efforcer de tenir à jour.

Vous pourrez aussi y retrouver un autre projet à l'étude avec le centre d'handicapés de Mbour. Cet autre projet est une action qui tient à cœur à notre président d'honneur, Robert YVRARD.

Au Burkina-Faso

Je vais dire deux mots quant au projet MAPWA au Burkina-Faso.

En 2003, nous avons participé au reboisement avec des gens de la banlieue de Chalon-sur-Saône. MAPWA c'est de créer un parc de 3 000 hectares de plantes mellifères et médicinales, d'améliorer l'apiculture locale et d'avoir des miels bio. Une garantie Sans pesticides assurée, on privilégie les arbres mellifères qui fleurissent abondamment durant la période de février-mars et avril. On recherche une très grosse récolte sur des plantes locales, mais aussi et surtout, l'obtention de miel bio monofloral de plantes médicinales. C'est le but que s'est donné l'association Salut Fleurs, association composée de pharmaciens, médecins et étudiants de diverses disciplines. Il s'agirait de mettre en évidence si le miel monofloral d'une plante médicinale possède les principes actifs de cette plante. Durant la période sèche, la plante sèche aussi, libérant très difficilement ses vertus. Si les mêmes principes actifs sont contenus dans le miel, ce serait une avancée énorme dans la thérapie des maladies. On pourrait alors utiliser ce miel en substitution ou en complément de la phytothérapie. Avant d'envisager la posologie par le miel, il faut aussi dire que le miel est bon. On veut aussi faire une étude éco-botanique par rapport aux plantes locales et celles qu'on peut réintroduire.

L'expérience du micro-parc nous a appris qu'il se situait sur une terre difficile à cultiver. Mais, il nous a enseigné que l'usage des épineux pour protéger les plantes médicinales des chèvres, marchait très bien.

Les ruchers pédagogiques partagés

Le concept de ces ruchers se trouve à mi-chemin entre les ruchers écoles et les pépinières apicoles.

Il y a plusieurs avantages à ces ruchers que j'ai évoqués lors de mon discours sur les activités.

En résumé, on peut dresser le tableau suivant :

Ville	Sassenay	Oslon	La Truchère	Sully
Apiculteur(s) réfèrent(s)	Mémur SALI et Jean-Pierre VADROT	Michel TARGE	Gilbert BONTEMPS	Max WESTBY
Membres intéressés	Vincent PARISOT 2 Séverine REMOND			

QUESTIONS DIVERSES

Les ruchers écoles citoyen de Fontvieille

Madame Sophie BERTON de Fontvieille (13) nous parle alors de ses ruchers école citoyen qu'elle anime sur sa commune de Fontvieille par l'intermédiaire de son « association l'Apier ou le mur a des oreilles ».

En partenariat avec la municipalité et son association, ces ruchers sont installés sur des terrains sauvages où se mènent des actions pédagogiques sur les variétés des plantes. On y aborde :

- la symbolique très forte de l'abeille,
- du rôle de l'abeille dans l'Environnement,
- on y enseigne l'apiculture en biodynamie en tenant compte des rythmes cosmiques,
- lieu de rencontre intergénérationnelle, le rucher école citoyen peut permettre une initiation aux métiers de la terre, au travail manuel et à une prise de conscience de la fragilité de la biodiversité,
- préserver la race noire locale,
- remodeler l'environnement,
- transmission orale des savoirs des anciens, pas seulement apicoles,
- apporter la cité entre des gens qui son acteur de projet, toute génération confondue,
- planter des essences végétales mellifères,
- susciter des vocations et entretenir la transmission,
- Acquérir des connaissances sur les techniques de plantation du jardin comme la permaculture et l'agroforesterie,
- Respect du travail de l'autre,
- Respect de la nomenclature locale.

Tout ceci semble intéressant à étudier. Pour de plus amples renseignements, connectez-vous à <http://lapier.hautetfort.com>

L'exemple de l'île de Mayotte

Madame la Conseillère départementale du canton de Gergy, Violaine GILLET, trouve cette idée très intéressante et trouve une certaine similitude avec ce qui vient d'être énoncé. Car cela est très structuré. A l'image de l'île de Mayotte qui connaît un essor sans précédent, suite à une structuration importante. Mayotte, la collectivité territoriale devenue Collectivité départementale en juillet 2001 voit s'accélérer la nette émergence d'un pôle urbain. Ce nouveau centre de commandement, Mamoudzou, initialement modeste bourgade de quelques centaines de pêcheurs, connaît aujourd'hui un essor exceptionnel s'exprimant spatialement au-delà des limites traditionnelles de l'agglomération. En effet, la croissance urbaine s'accompagne aujourd'hui de la rapide colonisation des périphéries de Mamoudzou et de Koungou

dans le nord-est de Grande-Terre, et de celles de Dzaoudzi et de Pamandzi sur Petite-Terre. Les nouveaux espaces ainsi créés suscitent de multiples interrogations quant à leurs principales caractéristiques, leurs modes de production, leurs contenus humain et économique ainsi que leurs conséquences sur l'aménagement du territoire et le développement durable. C'est un peu cela que vous pouvez réaliser avec vos ruchers pédagogiques pour APISF ou ruchers écoles citoyen pour Madame.

Les collectivités amies des abeilles



La commune de Fragnes-La Loyère

Monsieur Alain GAUDRAY nous dit son plaisir de mettre à disposition de notre association cette salle du Bicentenaire. La commune de Fragnes- La Loyère est née de la fusion de deux petites communes pour donner naissance une petite bourgade de 1800 habitants dont 4 apiculteurs. Le conseil municipal est favorable à adhérer à la chartre des collectivités amies des abeilles. Nous pensons réhabiliter le site de la zone humide en y incluant la fête communale dont le thème est la pomme et les saveurs d'antan. Nous avons une vraie volonté de partage.

La commune de Sassenay

Représentée par la conseillère municipale Marie RABUT, c'est la commune la plus avancée dans ce projet. La commune de Sassenay se situe à l'Est des communes de Crissey et de Fragnes-La loyère sur 1891 hectares. La population est de 1600 habitants. On peut même dire que c'est la commune qui s'est investie la première sur ce projet. De plus, il y a des perspectives intéressantes avec le Grand Chalon.

La commune de Crissey

Représentée par la conseillère municipale Véronique FILLEULE, la commune de Crissey, c'est 2500 habitants et notre conseil municipal a accepté le principe du projet par un vote. Nous voulons rénover les plantations d'arbres et en profiter pour planter des arbres mellifères. Le CM désire implanter des ruches à proximité et en lien avec les écoles. C'est l'intérêt de la biodiversité mais on recherche le lieu de l'implantation de ce rucher le plus adapté. Pour le moment, on se renseigne sur les distances demandées pour une question à la fois de sécurité et de respect de la législation en vigueur.



La commune de Gergy

Monsieur Philippe FOURNIER, Maire de Gergy. C'est une commune de 3 500 ha dont 1500 ha de forêts. La population compte 10 apiculteurs. Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons officialisé notre participation aux collectivités amies des abeilles. J'ai contacté chacun des apiculteurs de notre commune pour les prévenir de l'implication de la commune dans ce projet. Je m'étais engagé à les recevoir tous ensemble, mais je n'ai pas trouvé le temps de le faire à ce jour, mais c'est toujours d'actualité.



DEUXIÈME PARTIE

Un repas convivial nous attendait grâce à nos cuisinières bénévoles. Remerciements sincères.

Remerciements aussi à notre adhérent Sébastien DEMONET qui a offert le gâteau d'anniversaire.

Ci-dessous, une vue partielle des participants à ce repas.



Puis arrive le moment tant attendu...

TROISIÈME PARTIE

La découverte du site d'Apiculteurs sans frontières.

Bavard, je suis, c'est certain.

Mais là, il n'y rien à dire.

Écoutons le Maître !!!

La passion l'anime.

Et je n'ai plus envie de vous narrer cette journée...car la copie ne vaudra jamais l'original.

Alors, vite, courez regarder le chef d'œuvre de notre ami Max.

www.apiculteurssansfrontieres.fr



BIENVENUE CHEZ APICULTEURS SANS FRONTIÈRES !

C'est à Vénérieu, dans l'Isère qu'en 1992, le Frère Adam a suggéré la création de notre association. Lui, avait créé l'abeille sans frontières, puisant dans chaque race le meilleur d'elle-même.

Nous avons, dès le départ, mobilisé le meilleur de nous-même pour une apiculture durable au service du développement, au-delà de nos frontières.

Aujourd'hui, avec beaucoup d'autres amis des abeilles, aplanissons d'autres frontières ! Unissons nos compétences, nos générations, nos potentiels...

Pour que VIVENT LES ABEILLES

Elles nous donnent l'exemple d'une synergie organisée, d'une MOBILISATION constante en faveur de la VIE.

Actualités

Avec des apiculteurs libanais en 1998 : la pratique du greffage de larves
photo © Christian Nicol

Votre serviteur vous souhaite une très bonne navigation.

L'assemblée générale est clôturée à 17h00.

PS : Un mini conseil d'administration s'est tenu, à la suite de cette assemblée générale qui n'avait d'autre but, que la refonte du bureau, comme le stipule nos statuts. Le bureau avait été élu pour les années 2015 et 2016. Nous avons procédé à l'élection du bureau pour les années 2017 et 2018. Les postes sont restés inchangés.